# Le Courrier de la Guéoula

L'Hebdomadaire qui remet les pendules à l'heure... de la Délivrance

**MICHPATIM • 1186**

ROCH 'HODECH ADAR RICHON

Lumières de Chabbat

Horaires pour Paris

Allumage des bougies: 17H42 Sortie du Chabbat: 18H51

**Le Courrier de la Guéoula est édité par Hadar Hatorah Loubavitch à la mémoire et pour l'élévation de la néchama de son fondateur Rav Pin'has Guédalia HaCohen Pachter ז"ל et de son fils le Rav Tsvi Dovber Hacohen Pachter ז"ל.**


## Le'haim

# La bonne clé

Un homme venait de faire l'acquisition d'une nouvelle maison, tout heureux et impatient d'y entrer, il ne comprenait pas pourquoi la porte refusait de s'ouvrir. Revenant vers le vendeur, celui-ci lui fit remarquer qu'il n'avait pas utilisé la bonne clé !

Les élèves du Maguid de Mézéritch (successeur du Baal Chem Tov) lui demandèrent un jour s'il leur était possible de voir le Prophète Elie. «Oui, fut sa réponse, dans quelques jours le seigneur du comté va donner une réception à laquelle participera toute la noblesse de Pologne. Si vous voulez apercevoir Eliahou Hanavi, attendez la fin des festivités, dans le 4ème carrosse quittant le château se trouve le Prophète». Les 'Hassidim attendirent fébrilement le jour en question, et cachés derrière un arbre, guettèrent la fin du banquet. Le premier carrosse quittant les lieux ne fit qu'augmenter leur excitation. Lorsqu'ils aperçurent au loin le 4ème carrosse, l'émotion les submergea, le prophète Elie n'était plus qu'à quelques mètres d'eux ! Ils sortirent alors de leur cachette et se mirent en travers de la route. Le carrosse s'arrêta et les 'Hassidim montèrent sur le marchepied. Le noble les interpella : « Juifs ! Que voulez-vous ? Qui vous a autorisé à vous mettre en travers de mon passage ? ». L'un des 'Hassidim, parlant parfaitement le Polonais, lui répondit : « Votre Honneur, nous savons que vous êtes Eliahou Hanavi ! ». Le noble leur cria : « Partez d'ici Juifs ! Si vous continuez à m'importuner, mes gardes du corps sauront vous donner une leçon ! ». Les 'Hassidim, dépités et terriblement tristes, revinrent chez leur maître. Le Maguid sortit pour les accueillir et les questionna : « Alors, que vous a dit le Prophète Elie ? ». Ceux-ci lui contèrent leur mésaventure et exprimèrent un doute à propos de la promesse de leur maître. Après avoir entendu les détails de l'histoire, le Maguid de Mézéritch leur demanda pourquoi s'étaient-ils adressés au noble en Polonais ? « Si vous aviez eu entièrement confiance en ma parole et étiez convaincus de vous adresser au Prophète Elie, vous lui auriez parlé en yiddish ou en hébreu ! » leur fit-il remarquer.

« La clé pour voir le Prophète Elie était la confiance totale en ma parole. Si vous aviez pleinement cru en ce que je vous ai dit, vous auriez agi différemment. Parler en Polonais a révélé votre doute et votre manque de foi. La confiance est la clé qui ouvre toutes les portes, même celles menant à des rencontres Divines ». En effet, tout est une affaire de clé et il faut savoir utiliser la bonne ! Dans ce récit, la foi totale dans les paroles du maître était la clé pour voir Eliahou Hanavi (le Prophète).

Chabbat, Parachat Michpatim 5752 (1992), devant une assistance médusée, le Rabbi de Loubavitch prononça un discours mémorable dans lequel il fit des révélations jamais entendues jusque-là. Il revint sur l'actualité de la veille de ce Chabbat où un sommet s'était tenu au siège de l'organisation de l'ONU à New York. Celui-ci avait comme objectif la réduction considérable de l'armement, essentiellement des deux superpuissances, les États-Unis d'un côté et la Russie de l'autre. Le budget ainsi dégagé devant être consacré au bénéfice de l'agriculture dans les pays en voie de développement. Le Rabbi fit remarquer qu'il s'agissait là d'une des réalisations du Roi Machia'h, comme il est écrit à son sujet : « Il sera Juge entre les nations... ils forgeront leurs épées en socs de charrue... » (Isaïe).

Et le Rabbi de continuer : « Nous pouvons y voir l'influence et l'œuvre du Machia'h du fait que ce sommet s'est tenu dans la ville où réside le Chef de la génération, le Roi Machia'h » ! Il révéla même que si cette prophétie datant de plus de 2700 ans s'était réalisée, cela était dû au « Psak Din », décision Rabbinique émise quelques mois plus tôt et qui stipulait que le Rabbi était le Roi Machia'h ! Le Rabbi alla encore plus loin, toujours dans le même discours, lorsqu'il affirma que si cette Décision Rabbinique avait été prise par d'éminents Rabbins, son origine remontait au Mont Sinaï lors du Don de la Torah !

Comment ne pas citer ses paroles, toujours dans cette même allocution, et qui ne laissent planer aucun doute, lorsqu'il expliqua que le mot «Miyad», signifiant « immédiatement » (au sujet de la Délivrance) formait l'acrostiche des noms des trois derniers Rabbis de Loubavitch ; Dovber pour le 5ème, Yossef Yts'hak pour le 6ème et Machia'h dont le nom est Mena'hem pour le 7ème et dernier Rabbi ! Les clés de la Guéoula nous ont été désormais transmises, ouvrons donc la porte de celle-ci ! Un mois après ce discours, le Rabbi cessa de parler, victime d'un AVC et plus de deux ans plus tard se voila à nos yeux. Seul le Bon D-ieu connaît la raison de cette situation, mais il paraît évident que le Rabbi nous avait tout dit et qu'après cela il nous confiait le soin d'agir : prendre la clé et ouvrir la porte.

Avoir confiance dans celui dont les paroles se sont toujours avérées exactes, et qui selon Maïmonide correspond à la définition parfaite d'un Prophète, constitue l'attitude requise pour amener la Délivrance. Pour reprendre la métaphore de l'histoire 'hassidique racontée plus haut, il nous faut « parler dans la Langue Sainte ».

Cette mission est désormais la nôtre, diffuser ce message à tous nos frères et sœurs ainsi qu'à toute l'humanité et ce avec une parfaite «Emouna» (confiance) envers le Créateur et Sa Sainte Torah. Comme le Rabbi l'affirma, à présent le travail de l'exil est achevé et il ne nous reste qu'à accepter la Royauté Divine et celle de son Machia'h, par la proclamation du peuple, comme au temps des Rois de la Bible : « Que vive notre maître, notre guide et notre Rabbi, Roi Machia'h pour l'éternité ».

Editorial du Rav Berl #1101

יחי אדוננו מורנו ורבינו מלך המשיח לעולם ועד

# DES VILLES DE REFUGE, PARTOUT ET TOUJOURS

De la Torah du Machia'h

## Les villes de refuge

La loi concernant celui qui cause la mort d'une personne par inadvertance est expliquée dans notre Paracha : « Celui qui frappe un homme et le fait mourir sera puni de mort... S'il n'y a pas eu guet-apens et que D-ieu seul ait conduit sa main, il se réfugiera dans un des endroits que Je désignerai ». Conformément à cette loi, cet individu est tenu de s'exiler vers une ville de refuge et se voit interdit de la quitter jusqu'à la mort du Cohen Gadol, (grand prêtre), alors en fonction.

Notons que dans de nombreuses législations, il est aussi prévu, la plupart du temps, une peine d'emprisonnement. Toutefois, la Torah ne reconnaît pas une telle sanction. Bien qu'une détention temporaire puisse être envisagée en attendant une décision ultérieure, l'emprisonnement en tant que châtiment à part entière n'est pas prescrit par la Torah. En effet, l'enfermement priverait l'individu de la liberté nécessaire à l'accomplissement de son rôle sur terre, contrecarrant ainsi l'objectif même de la création de cette personne.

## Une punition qui est une correction

Aucun des châtiments de la Torah n'a pour but de punir mais uniquement de corriger celui qui faute. C'est pourquoi il n'y a pas lieu de rester en prison, car ce faisant, le pécheur est privé de la possibilité de corriger ses actes et de remplir son rôle et sa mission dans le monde. D-ieu a déterminé pour chaque personne un nombre limité d'années de vie et elle doit les utiliser pour accomplir sa mission. **Il n'y a donc aucun intérêt de la garder en prison et ainsi lui refuser la possibilité de remplir son rôle.**

Même celui qui a tué par erreur n'est pas mis en prison, mais doit se rendre dans une ville de refuge. La punition d'exil qui est appliquée dans ce cas, cause certainement de la souffrance à celui qui est éloigné de ses amis et de ses proches. Dans la ville de refuge, on lui donne alors tout ce dont il a besoin pour remplir son rôle de personne libre. Comme nos Sages expliquent : « Si un disciple est exilé, son maître l'accompagne », afin qu'il puisse apprendre la Torah de son Rav comme auparavant.

## Fauter par erreur

Quel enseignement en retirons-nous pour notre service de D-ieu ? Comment comprendre les lois de celui qui a tué par inadvertance ? Où se trouve aujourd'hui les villes de refuges ?

La Torah souhaite nous apprendre ici, que même lorsque survient une situation où l'on « tue une âme par erreur », symbolisant ici le moment où un Juif commet un péché et transgresse la volonté du Créateur, cela est considéré comme un « coup porté à l'âme », car il altère et endommage sa propre essence spirituelle.

Néanmoins, cette blessure est qualifiée de « coup accidentel porté à l'âme », car les Sages ont enseigné (Sotah 2a) que «Nul ne transgresse (la Torah) de manière consciente. Seul un esprit de folie nous fait perdre la tête à cet instant, et nous fait oublier notre lien avec Hachem».

Cependant, cela n'exempte pas l'individu de toute sanction, car il aurait dû éviter que « l'esprit de folie » ne prenne le contrôle et ne le conduise au péché. En conséquence, il est de notre devoir de partir dans une « ville de refuge », pour remédier au fait d'avoir « frapper une âme par inadvertance ».

La « ville-refuge » spirituelle c'est la Torah ! Celle-ci est la vitalité de l'âme, et lorsqu'une personne « se réfugie » dans la Torah, elle a le pouvoir de réparer le défaut que la faute a provoquée dans son âme.

## S'en tenir aux instructions de Moché

Pourtant, même en se réfugiant dans la Torah, la prudence est toujours requise. En effet, le Yetser Hara (le mauvais penchant) est rusé et il peut essayer de tromper l'esprit de l'individu qui a fauté, de sorte qu'il puisse lui sembler que son comportement est conforme à la Torah, alors qu'il est encore loin des valeurs de cette Torah. **Par conséquent, notre comportement doit être conforme aux instructions de Moché, celui qui souligne le caractère Divin de la Torah. Et cela dans chaque génération, par le Moché de notre génération.** Par cela nous serons sauvés de toutes tentations, et ainsi nous mériterons la Guéoula !

(Adapté de Torat Ména'hem volume I)

# L'importance de la joie

## COMPILATION DE LETTRES DU RABBI

### LA JOIE, UNE NÉCESSITÉ

J'ai bien reçu votre lettre du 3/5 et je suis surpris que vous n'y disiez rien de vos réalisations positives pour diffuser la Torah et les valeurs juives dans votre entourage. En effet, vous agissez sûrement en ce sens, conformément à l'enseignement de nos Sages selon lequel " il est un fait établi qu'un émissaire s'acquitte de la mission qui lui est confiée ". Or, chaque Juif est l'émissaire de l'Homme Supérieur (expression tiré de la Kabbalah pour désigner Hachem-ndlr), Qui siège sur le Trône céleste, comme l'explique le Likouteï Torah, au début de la Parchat Vayikra.

Bien évidemment, pour mener à bien cette mission, il faut affronter des obstacles, des difficultés inhérentes au monde et à la part spécifique qui en est attribuée à chacun. Néanmoins, nos Sages nous donnent, à ce sujet, un bon conseil. **Ils disent que " la joie brise les limites"…. Et les jours d'Adar sont particulièrement propices pour tout cela, puisqu'on y multiplie la joie. Bien plus, cette année a deux mois d'Adar et l'on adopte donc l'avis le plus rigoriste, cité par le Choul'han Arou'h, au chapitre 568, paragraphe 7, selon lequel on multiplie sa joie pendant le premier et le second à la fois.**

*(extrait de la lettre 2500)*

### LA JOIE, POUR TOUS ET TOUTES

J'ai bien reçu votre lettre et D.ieu fasse que vous me donniez de bonnes nouvelles de son contenu. Tout ce mois, celui d'Adar, est fructueux pour les enfants d'Israël, en tout ce qui les concerne. Il en est ainsi pour les hommes comme pour les femmes. En ce sens, Adar et Pourim surpassent 'Hanouka. Pour l'un et l'autre, nos Sages disent que : " les femmes participèrent également au miracle ". Pour autant, en ce qui concerne Pourim, la Meguila porte uniquement le nom d'Esther. **Il nous a été demandé d'augmenter notre joie dès que commence le mois d'Adar et ceci s'applique également aux femmes, comme on l'a vu. Une Injonction de la Torah est aussi une force insufflée, une possibilité accordée, afin de la mettre en pratique.** Puisse donc D.ieu faire que se multiplient les causes de joie véritable, d'un bien visible et tangible, pour vous -même et pour tous ceux qui vous suivent.

*(extrait de la lettre 9295)*

### LA JOIE DU JUIF ET DU CIEL

Comme vous le souhaitez, je mentionnerai encore une fois votre nom, lorsque je me trouverai près du tombeau de mon beau-père, le Rabbi. En tout état de cause, vous savez que les Juifs sont "croyants et fils de croyants". Vous devez donc être certain que les gains d'un homme lui sont fixés entre Roch Hachana et Yom Kippour. Ceci inclut également les recettes que D.ieu a fixées pour vous et je suis convaincu que celles-ci sont larges. Personne ne pourra les diminuer et encore moins les faire disparaître, ce qu'à D.ieu ne plaise. Vous devez donc placer fermement votre confiance en D.ieu et le faire avec joie, comme le dit le Zohar, à la Parachat Tetsavé, page 184b. Car, ce monde inférieur reçoit toutes les bénédictions célestes et, lorsque la joie et la clarté règnent, ici-bas, ces bénédictions sont, en outre, joyeuses et lumineuses, ainsi qu'il est dit: "Servez D.ieu dans la joie". **Lorsqu'un Juif est joyeux, il suscite la joie céleste.**

*(extrait de la lettre 1405)*

### LA JOIE, UNE SOURCE DE GUÉRISON

Pour ce qui vous concerne personnellement … vous devez, précisément, renforcer votre confiance en D.ieu, celui Qui guérit toute chair et accomplit des merveilles, au point d'éprouver **une joie visible, qui est le canal et le réceptacle permettant d'obtenir la bénédiction de D.ieu**, ceci afin que le traitement ait une immense réussite, qu'il suscite une prompte et complète guérison.

J'attends, très prochainement, de bonnes nouvelles de tout cela. Avec ma bénédiction de bonne santé et pour donner ces bonnes nouvelles

*(extrait de la lettre 8235)*

# #DVAR MAL'HOUT

Notre Paracha s'ouvre par les mots « Et voici les Michpatim (lois rationnelles) … ». " Et " vient établir un lien avec la Paracha précédente, Yitro, dont le sujet principal est le don de la Torah.

Nous serions en effet tentés d'accomplir avec plus d'enthousiasme les « Michpatim », car ce sont des lois logiques. Cependant, en rattachant notre Paracha avec la précédente, celle du don de la Torah, l'enseignement est clair : même les lois rationnelles, nous les accomplissons uniquement par ce que D-ieu les donna au Mont Sinaï.

Plus profondément, nous pouvons nous interroger sur le fait que certains commandements puissent « descendre », être assimilés, dans l'esprit humain et ainsi nous paraître si logiques. Comment imaginer que des lois qui sont l'expression de la Sagesse et de la Volonté Divines, par essence inaccessibles à l'homme, puissent devenir si logiques pour l'esprit humain ? C'est là l'enseignement de notre Paracha, se rattachant à la précédente : le Don de la Torah (dans Parachat Yitro) a pour but de se prolonger jusque dans la réalité de notre monde. Et si certaines lois sont rationnelles, cela est uniquement l'effet et le résultat du « Sinaï », sans cela, elles ne le seraient jamais.

Par la Providence Divine, ce concept s'expliquera à travers un évènement qui s'est déroulé la veille même de ce Chabbat (voir aussi la rubrique « Le'Haïm » en première page ndlr) : les chefs d'états de la planète se sont réunis en congrès spécial, au siège de l'O.N.U. et autour d'un document signé par tous, ont proclamé leur intention de réduire de façon significative, le budget consacré à l'armement afin de dégager ces sommes pour le développement de l'agriculture dans les pays pauvres. Il s'agit clairement de la réalisation de la Prophétie de Yéchayaou (Isaïe) quant à la Délivrance future : « ils transformeront leurs glaives en soc de charrue ».

Cette déclaration paraît tout à fait logique et rationnelle, chacun comprend que les guerres qui apportent tant de drames et de destructions sont à bannir, tandis que le développement du bien-être commun est plus que souhaitable. Pourtant cela n'a pas été le cas durant des siècles, où l'humanité a connu les effets dévastateurs de toutes les guerres ! Cela prouve que ce qui paraît si logique aujourd'hui, ne l'a pas toujours été… Cela l'est devenu, en cette fameuse veille de Chabbat Michpatim, car c'est la Torah, à travers le Prophète Yéchayaou, qui le dit. Cette Prophétie, provenant du « Sinaï » n'est descendue dans le monde que maintenant, car le Machia'h a déjà commencé à œuvrer dans le monde.

La réalisation de cette Prophétie et sa « descente » -son acheminement - depuis le Sinaï jusque dans ce monde et dans l'esprit humain, est l'œuvre du Maître de la génération. En effet dans la ville de New-York, où il réside, et d'où il diffuse la lumière de la Torah et de la 'Hassidout, mais aussi les idéaux de justice, à travers la campagne des « sept lois de Noa'h », c'est précisément dans cette ville qu'eut lieu cette déclaration !

Mais c'est aussi le « Psak-Din » (l'arrêté Rabbinique) statuant que le moment de la Délivrance était arrivé, et que par conséquent nous avons déjà le Machia'h (voir la rubrique « Le'haïm » en première page ndlr), qui a permis la réalisation de la Prophétie : « Ils transformeront leurs glaives en soc de charrue ». Ce Psak-Din provient directement du Sinaï.

*[Extrait du discours du Chabbat Michpatim 5752 (1992)]*

# « IL EST NÉCESSAIRE DE CONSULTER DES EXPERTS... »

Le rav Doron Oren de Yérouchalaïm nous relate cette semaine, l'histoire suivante qu'il a entendue de l'homme concerné, Moché R. : Après des examens médicaux approfondis, Moché fut informé par le médecin de la mauvaise nouvelle : « Vous avez une croissance dans la glande thyroïde ! La situation est critique et vous devez subir une opération pour la retirer ! »

La nouvelle frappa Moché comme un tonnerre dans un jour ensoleillé. Il ne savait pas comment faire face à cette nouvelle difficile... Pendant des jours, il erra, préoccupé, ne trouvant aucun réconfort. D'un côté, il était effrayé et à juste titre, par cette tumeur, mais de l'autre, il redoutait également l'intervention chirurgicale préconisée par son médecin. En effet, une opération pouvait aussi échouer et lui causer des dommages... Le médecin traitant recommanda un professeur spécifique, qui était un expert renommé dans le domaine, et réputé comme le plus qualifié pour effectuer cette opération. Cependant, ce professeur travaillait dans une clinique privée, et les frais étaient trop élevés pour Moché, qui était alors dans une situation financière difficile. Pendant plusieurs jours, il fut très inquiet. Comment prendre une décision aussi importante que celle-ci ? Moché était un juif orthodoxe affilié au courant lituanien, mais après quelques jours, il en vint à la conclusion qu'il n'avait pas d'autre choix.

Il décida de consulter le Rabbi de Loubavitch, par le biais des Iguerot Kodech. Il se tourna vers l'un des Baté 'Habad proche de chez lui, et exposa ses préoccupations par écrit. Sa lettre fut insérée dans le volume 16, page 193.

Quand il commença à lire la réponse, il fut littéralement choqué : « En réponse à votre lettre... dans laquelle vous écrivez au sujet d'une opération pour retirer une tumeur dans la glande thyroïde... Et voici, dans tous les cas de chirurgies... il est nécessaire de consulter des experts dans le domaine... et la consultation de deux ou trois ensemble est une solution dans la plupart des cas... Que la chance les accompagne dans la réalisation de leurs souhaits pour le bien. Cordialement. »

Moché resta stupéfait. Quelle était la probabilité que le Rabbi lui réponde par une lettre explicite sur une opération de la thyroïde ?! (D'après une recherche dans la base de données de textes de toutes les Iguerot Kodech c'est la seule fois dans des dizaines de volumes où il est question d'une opération de la thyroïde !). Selon la réponse du Rabbi, Moché consulta d'autres médecins sur les options de traitement, mais tous étaient d'avis qu'il devait subir une opération. Il décida donc de se faire opérer. Cependant, dans sa situation financière précaire, il ne pouvait se permettre de le faire par le professeur renommé.

Il choisit donc l'hôpital public. Il était encouragé par le fait qu'en suivant les instructions du Rabbi, l'opération réussirait certainement, même si elle n'était pas effectuée par le chirurgien le plus spécialisé. Moché fut admis à l'hôpital "HaEmek" d'Afoula. Avant l'opération, la secrétaire du service de l'hôpital l'informa que ce serait le Professeur ...qui effectuerait son opération. Moché entendit le nom et ne put en croire ses oreilles : il s'agissait du grand professeur chez qui il aurait voulu, initialement, subir l'opération !

Jeudi dernier, jour de la Hilloula de la Rabbanit, il y a eu la conclusion d'un Sefer Torah au 770. Il a été écrit pour le mérite de tous ceux qui ont besoin d'une guérison et de miracles très rapidement ...

Au lieu de payer une somme importante à l'éminent professeur, en clinique privée, son intervention fut financée par la caisse de santé, sans rien à ajouter. L'opération réussit complètement, grâce à D-ieu. Après l'opération, Moché raconta au chirurgien l'épisode des "Iguerot Kodech" qui l'incitèrent à subir l'intervention mais aussi qu'il voulait initialement être opéré par lui. Et Moché entendit, stupéfait pour la troisième fois dans tout cette histoire, la réponse du médecin : «Sachez que c'est la première fois de ma vie que j'opère dans cet hôpital ! Je suis venu du Ciel pour vous...»

***Adapté de Si'hat Haguéoula #1484***